Encore et toujours le STIP

Alors que l'encre du dernier accord NOE récemment signé n'est pas encore sèche, notre Direction nous informe d'une modification des règles d'attribution du STIP.
Il nous a été annoncé, lors de la dernière réunion CE, la décision de la corporation d'appliquer une nouvelle formule de calcul pour les prochains STIP.
Le nouveau système serait destiné à mieux tenir compte du mérite individuel.
Dit autrement, le montant du STIP serait différencié en fonction de la note accordée lors de l'entretien d'évaluation annuel.
A rémunération identique, un salarié noté R1 toucherait plus qu'un salarié noté R3.
Ce nouveau principe pose le problème de la répartition de l'enveloppe attribuée.

A budget constant, il est mathématiquement impossible de donner plus aux mieux notés sans ne rien prendre aux autres (moins bien notés).

Ce qui revient à dire que soit le budget attribué pour le STIP est augmenté, peu probable, auquel cas personne ne perd, seuls les mieux notés (R2 et au-dessus) gagnent, soit il reste stable, le plus vraisemblable, et les salariés notés R3 (70 % du personnel) sont mis à contribution par une minoration de leur STIP pour financer le STIP majoré des R2 & R1.

Toute cette "mécanique" pose un sérieux problème !!

D'abord, n'oublions pas que le STIP actuel a été financé pour partie (passage de 3 % à 4,4 %) par une diminution des augmentations générales et pour l'autre partie par la disparition de l'intéressement; ces deux formes de rémunération étaient bien déconnectées des notations individuelles.
Par conséquent, le fait d'intégrer dans le STIP la notion de mérite individuel conduit dans les faits à transformer du général acquis en mérite futur.

La Direction peut y trouver son compte, mais certainement pas les salariés dans leur ensemble.
Ensuite le fait que cette information apparaisse peu de temps après la signature d'un accord NOE nous interroge quand même un peu sur la date réelle de la connaissance de celle-ci.
Il y a tout lieu de penser que la Direction disposait déjà de cette information au moment de la signature et qu'elle l'a volontairement dissimulée pour laisser la CGT et la CFDT signer tranquillement l'accord NOE 2018.
Il y a là une forme de déloyauté vis-à-vis des partenaires sociaux, notamment pour les deux OS signataires qui se sont fait "rouler dans la farine".
Pour ce qui nous concerne, nous trouvons que cette décision est mauvaise qu'elle va encore produire du ressentiment, car à l'évidence c'est bien la majorité du personnel, c'est-à-dire les R3 qui vont faire les frais de cette réforme du STIP.
A un moment où le moral dans les ateliers est au plus bas, que l'on exige de tous un engagement de plus en plus important en termes d'intensité au travail, de flexibilité et de disponibilité, cette mesure ne va produire qu'un seul effet : diviser les salariés entre eux et accentuer le mécontentement latent.
Au lieu de tout faire pour améliorer la cohésion du personnel, d'améliorer les conditions de travail, d'écouter les salariés en souffrance notre Direction fait précisément l'inverse.
Pourtant le défi qui nous est lancé n'est pas des plus faciles à relever :
produire des MWL dans des locaux pas vraiment conçus pour assembler ce type de machines.
Si à cela nous ajoutons comme difficulté supplémentaire une insatisfaction du personnel, alors la réussite des projets en cours est loin d'être acquise.

Syndicat FO le 21/05/2018